

Affaires Générales, Juridiques et Partenariales

Case courrier 437
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction
sandra.gaucerand@umontpellier.fr
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE
DES SCIENCES**

SEANCE N° 290

Année universitaire 2018-2019

EXTRAIT du Procès-Verbal du Conseil Faculté des Sciences

SEANCE N° 290 - 5 SEPTEMBRE 2018

DESTINATAIRES

- Philippe AUGE, Président UM,
- Bruno FABRE, Vice-président du Conseil d'Administration UM,
- Jacques MERCIER, Vice-président chargé de la Recherche UM,
- Jean-Patrick RESPAUT, Vice-président chargé de la Formation et de la Vie Universitaire UM,
- Christian LAGARDE, Vice-Président délégué aux affaires statutaires et générales UM,
- Alexis VANDEVENTER, Vice-président étudiant UM,
- Romain JACQUET, Directeur Général des Services UM,
- Philippe LASHERMES, DGSA chargé des ressources humaines et des affaires budgétaires UM,
- Pascale SAURET, DGSA chargé de la formation et des vies étudiantes et institutionnelle UM,
- Sébastien PONS, DGSA, chargé de l'analyse stratégique et de la conduite du changement UM,
- Yves CORREC, DGSA, chargé du patrimoine immobilier, logistique et hygiène et sécurité UM,
- Claude BAGNOL, Administrateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur chargé des systèmes d'information et du numérique UM,
- Charles PINERO, Directeur des Ressources Humaines UM,
- Directeurs Adjoints et Directeurs de Département d'enseignement FdS,
- Chefs de Service FdS.

Vu **les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier** approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017 - III : *Gouvernance de la Faculté des Sciences - 1. Le Conseil de la Faculté des Sciences -*,

Le **mercredi 5 septembre 2018**, à 9 heures 05, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier, dûment convoqués le 30 août 2018, se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences, en salle des Actes du bâtiment 7 - Campus Triolet

Membres en exercice : 40

Après s'être assuré du quorum en début de séance - **32 membres présents ou représentés -**,

(Extrait de l'article 10 - Chapitre 1, section 3 - des Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier : Le Conseil délibère valablement lorsque la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée).

Monsieur Alain HOFFMANN a rappelé l'**ordre du jour** du Conseil n° 290 :

- 1- *Introduction du Directeur,*
- 2- *Approbation du PV n° 287, n° 288 et n° 289,*
- 3- *Point Directeurs Adjointes et Chargés de missions,*
- 4- *Point conventions et projets,*
- 5- *Point sur la Pédagogie - année universitaire 2018-2019 :*
 - a- *Vote des MCC et du règlement des examens Licence et Master,*
 - b- *Vote des SPS,*
 - c- *Vote des REH,*
 - d- *Point LMD5 et arrêté Licence,*
- 6- *Points divers.*

Vote n° 1 : Validation du Procès-Verbal n° 287 - Conseil de la Faculté des Sciences du mercredi 16 mai 2018.

Votants : 32 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 2

Défavorable : 0

Favorable : 30

Le PV n° 287 - Conseil de la Faculté des Sciences du mercredi 16 mai 2018 recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 2 : Validation du Procès-Verbal n° 288 - Conseil de la Faculté des Sciences du mercredi 6 juin 2018.

Votants : 32 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 2

Défavorable : 0

Favorable : 30

Le PV n° 288 - Conseil de la Faculté des Sciences du mercredi 6 juin 2018 recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 3 : Validation du Procès-Verbal n° 289 - Conseil de la Faculté des Sciences du mercredi 4 juillet 2018.

Votants : 32 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 2

Défavorable : 0

Favorable : 30

Le PV n° 289 - Conseil de la Faculté des Sciences du mercredi 4 juillet 2018 recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 4 : Vote de la convention de partenariat entre l'Université de Montpellier - Faculté des Sciences - et le Lycée Joliot Curie à Sète.

Votants : 32 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 1

Défavorable : 1

Favorable : 30

La convention susmentionnée recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 5 : Relations Internationales :

- vote de la convention de partenariat entre l'Université de Montpellier - Faculté des Sciences - et la Société Française d'Exportation des Ressources Educatives - SFERE - .

Votants : 32 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 2

Défavorable : 0

Favorable : 30

La convention susmentionnée recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

- vote de la convention de partenariat entre l'Université de Montpellier - Faculté des Sciences - et l'Université Sfax en Tunisie - .

Votants : 32 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 2

Défavorable : 0

Favorable : 30

La convention susmentionnée recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 6 : Vote des Modalités de Contrôle et des Connaissances - MCC - pour l'année universitaire 2018-2019.

Votants : 32 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 3

Défavorable : 1

Favorable : 28

Les Modalités de Contrôle et des Connaissances recueillent un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 7 : Vote du règlement des examens Licences et Masters pour l'année universitaire 2018-2019.

Votants : 32 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 8

Défavorable : 1

Favorable : 23

Le règlement des examens Licences et Masters recueille un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

Vote n° 8 : Vote des Suivis des Projets et des Stages pour l'année universitaire 2018-2019.

Votants : 32 (présents ou représentés)

Résultat du vote :

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 5

Défavorable : 4

Favorable : 23

Les Suivis des Projets et des Stages recueillent un avis FAVORABLE de la part du Conseil d'UFR.

La 1^{ère} SEANCE - année universitaire 2018-2019 - du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier est levée à 11 h 55.

Pour extrait certifié conforme au PV n° 290,
Fait à Montpellier, le 5 septembre 2018

Le Directeur



Alain HOFFMANN

ANNEXE 1

**CALENDRIER DES CONSEILS DE LA FACULTE DES SCIENCES DE MONTPELLIER
- ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019 -**

Conseil	Date du Conseil	heure	Lieu
291	Mercredi 3 octobre 2018	8h45	Salle des Actes
292	Mercredi 7 novembre 2018	8h45	Salle des Actes
293	Mercredi 5 décembre 2018	8h45	Salle des Actes